



CERTIFICATS D'ECONOMIE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Action n°2025-009

Lutter contre les tordeuses en vigne au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle

1 – Définition de l'action

L'action vise à la mise en œuvre de la confusion sexuelle au moyen de diffuseurs de phéromones spécifiques des tordeuses de la grappe (lépidoptères ravageurs). Ces phéromones perturbent la reproduction en empêchant le mâle de suivre la trace phéromonale émise par la femelle. Le cycle du ravageur est ainsi rompu avant son stade nuisible.

2 – Conditions de réalisation de l'action

L'action est réputée réalisée lorsque la vente à l'utilisateur final est effectuée.

La date de réalisation de l'action est la date de facturation figurant sur le journal des ventes ou la date d'émission de la facture.

3 – Pièces justificatives à fournir

Si le produit a été vendu par le demandeur, aucune pièce n'est à fournir. Le journal des ventes doit être tenu à la disposition des agents chargés des contrôles.

Si le produit a été vendu par une personne autre que le demandeur, doivent être transmises lors de la demande :

- une copie de la facture comportant l'identité de l'acheteur, la date d'émission de la facture et la description de l'achat permettant l'identification sans équivoque de l'action ;
- l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 1 de l'arrêté du 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;
- si le vendeur est obligé du dispositif, l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 2 de l'arrêté du 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques.

4 – Nombre de certificats auquel l'action ouvre droit annuellement

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par diffuseurs	X Nombre de diffuseurs vendus												
Biotwin L AMM : 2200132 225 diffuseurs/ha Lots de 100 diffuseurs	0,0044		X Nombre de diffuseurs vendus											
Biotwin L + AMM : 2220738 250 diffuseurs/ha	0,004			X Nombre de diffuseurs vendus										
Biotwin L E AMM : 2220737 500 diffuseurs/ha	0,002				X Nombre de diffuseurs vendus									
Celada LB 400 AMM : 2200914 200 diffuseurs/ha	0,005					X Nombre de diffuseurs vendus								
Checkmate Puffer LB AMM : 2160423 4 diffuseurs/ha	0,25						X Nombre de diffuseurs vendus							
Checkmate Puffer LB/EA AMM : 2200389 3 diffuseurs/ha	0,33							X Nombre de diffuseurs vendus						
Cryptotec AMM : 2199996 400 diffuseurs/ha	0,0025								X Nombre de diffuseurs vendus					
Isonet L AMM : 2140043 500 diffuseurs/ha	0,002									X Nombre de diffuseurs vendus				
Isonet L Plus AMM : 2140044 500 diffuseurs/ha	0,002										X Nombre de diffuseurs vendus			
Isonet L TT AMM : 2220447 300 diffuseurs/ha	0,0033											X Nombre de diffuseurs vendus		
Isonet LA Plus AMM : 2161035 500 diffuseurs/ha	0,002												X Nombre de diffuseurs vendus	
Isonet LE AMM : 2120030 500 diffuseurs/ha	0,002													X Nombre de diffuseurs vendus
Lobetec AMM : 2170435 400 diffuseurs/ha	0,0025													

Lobetec 300 AMM : 2230782 300 diffuseurs/ha	0,0033	
Mister L AMM : 2220441 4 diffuseurs/ha	0,25	
Mister L E AMM : 2220002 4 diffuseurs/ha	0,25	
RAK 1+2 MIX AMM : 2140215 500 diffuseurs/ha	0,002	
RAK 2 New AMM : 2150105 500 diffuseurs/ha	0,002	
Weintec AMM : 2210421 400 diffuseurs/ha	0,0025	

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par litre	X	Nombre de litres vendus
Exployo Vit AMM : 2210439	0,33		
Lobesia Pro Spray AMM : 2210439	0,33		

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par kilogramme	X	Nombre de kilogrammes vendus
Lobesia Pro Press AMM : 2220334	0,8		
Vynyty Lobesia Press AMM : 2220334	0,8		

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par sachet	X	Nombre de sachets vendus
Lobesia Pro Clip AMM : 2230368 sachet de 1200 clips	1		

5 – Nombre d'années durant lesquelles l'action ouvre droit à la délivrance de certificats

1 année.

6 – Période de validité de l'action

Début de validité au 1^{er} janvier 2025.